Loiron-Ruillé

Septembre 2023 Bulletin d'informations communales

n°16

Vie municipale Actualités des Assos Dossier Les écoles Enfance Jeunesse A votre rencontre Un peu d'histoire Infos plus



Dossier

BILAN DE LA MUNICIPALITÉ
À MI MANDAT

www.loiron-ruille.fr

LE SOMMAIRE EN 1 Clin d'œil

p. 2 Edito

p. 3 Vie municipale



p. 11 Enfance Jeunesse

DOSSIER p. 12
BILAN À MI-MANDAT
3 ANS D'ACTION MUNICIPALE

p. 14 Actu des assos

p. 17 A votre rencontre



p. 18 Un peu d'histoire

p. 19 Infos plus

p. 20 Retour en images

Edito

LE MOT DU MAIRE

Après un été où nous avons pu apprécier encore une fois les manifestations organisées par nos comités des fêtes ; fêtes qui ont su trouver leurs publics, la rentrée s'est effectuée pour les petits et pour les grands.

Le printemps et le début d'été ont été perturbés par les conditions de circulation dans Loiron-Ruillé, entrainant l'agacement et l'incompréhension des uns, le non-respect des règles pour d'autres ; c'est tellement facile de considérer que les élus sont responsables de tous les maux de la terre... Depuis, nous avons retrouvé une sérénité et nous pouvons tous profiter de cette nouvelle voirie qui vise à améliorer la sécurité pour tous les usagers, automobilistes, conducteurs de deux-roues, ainsi que piétons. Certains reprochent quand même que les aménagements obligent à ralentir, mais n'était-ce pas là un des objectifs recherchés pour le plus grand bien de tous ? Cet aménagement a également permis la mise en place d'une piste cyclable et piétonne depuis la mairie jusqu'au rond-point du U Express.

Ce début d'automne doit également voir les travaux du futur Centre de secours commencer. Enfin ! Il nous aura fallu du temps entre la prise de décision et la réalisation mais, comme le dit l'adage : « Tout vient à point à qui sait attendre ». Maintenant, un appel est lancé pour compléter l'équipe des pompiers volontaires ; si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à appeler la mairie ou le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours au 02.43.59.16.00).

Dans les prochaines semaines, nous verrons aussi commencer la mise en place d'un city-stade, sur l'emplacement du parking de covoiturage de Ruillé. Initialement prévu sur le site de la Guertière, nous avons souhaité déplacer cet équipement pour gagner du temps et le mettre le plus tôt possible à la disposition du public, car le site de la Guertière est soumis à des études longues. Ce nouveau choix d'emplacement le rendra plus visible et plus accessible car il sera situé en bordure de route.

Autre projet majeur qui a pris du retard : les travaux de rénovation énergétique de l'école Jean Moulin : entre une augmentation des coûts très significative sur certains lots et d'autres lots pour lesquels, dans un premier temps, aucune entreprise n'avait répondu, les retards se sont accumulés, ce qui complexifie la mise en oeuvre de ce chantier. En effet, un chantier au sein d'une école génère des contraintes spécifiques par rapport à la présence des enfants : ainsi, certains travaux ne peuvent être réalisés que pendant les vacances scolaires.

Je souhaite donc à chacun d'entre vous une très belle et très profitable fin d'année, empreinte de sérénité et de solidarité.

Bernard BOURGEAIS

Loiron-Ruillé

Bulletin de Loiron-Ruillé, édité par la commune de Loiron-Ruillé ; 13 rue du Docteur Ramé - 53320 Loiron-Ruillé - Tél. 02 43 02 10 24 ; **Directeur de publication :** Bernard BOURGEAIS, le Maire ; **Comité de rédaction :** Commission communication (Bernard BOURGEAIS, Gérard JALLU, Jean-Luc CHAPLET, Florence MARTINAT, Chrystèle FOUCHER, Laëtitia PICHON, Tiphaine ROCHER-LEVEQUE), avec la participation de Yannick FAUCHEUX ; **Photos :** Commission communication, Monique Legendre, les associations ; **Dépôt légal :** Avril 2023 ; **Courriel :** contact@loiron-ruille.fr ; **Site :** www.loiron-ruille.fr ; **Tirage :** 1200 exemplaires. Imprimé sur papier 100% recyclable ; **Maquette :** Marc POUTEAU ; **Impression :** Reprographie TALLOT - Certifiée IMPRIM'VERT

Vie municipale

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Nous relatons ci-dessous les principaux sujets qui ont été débattus lors des Conseils municipaux qui se sont tenus depuis la parution du dernier bulletin, soit les réunions des 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 9 juin et 4 juillet[1].

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE de l'école élémentaire Jean Moulin *(séance du 7 mars)*

Suite au dépôt de dossier d'appel à projet dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour 2023, décidé lors du Conseil Municipal du 6 décembre 2022, et à la création du Fonds Vert par l'État, ce projet est maintenant éligible au Fonds Vert.

En conséquence, il est décidé de modifier le plan de financement initial en ajoutant une demande de subvention au titre du Fonds Vert de 180 000 €.

Cette nouvelle demande sera déposée avant fin mars auprès de la Préfecture.

CONVENTION DE PARTENARIAT 2023-2024 avec la Fédération Départementale de Familles Rurales (FDFR) pour la Gestion de l'Accueil de Loisirs *(séance du 7 mars)*

Il est rappelé que la gestion du service accueil de loisirs a été confiée à la FDFR. L'avenant n°2 à la convention de partenariat 2021-2022 arrive à son terme le 31 mars 2023 et il convient de procéder à son renouvellement. La commission enfance-jeunesse propose de renouveler la convention sur une base de 21 mois à compter du 1er avril 2023.
Le coût du service en 2022 s'est élevé à 162 580 €. Le prévisionnel 2023 est de 179 020 €.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la dite convention.

COMPOSITION DES COMMISSIONS – MODIFICATIONS *(séance du 7 mars)*

Considérant que suite aux installations de Mme Pauline MESRE dans ses fonctions de nouvelle conseillère municipale le 8 novembre 2022 faisant suite à la démission de Mme Virginie GARDAN et de M. Gaëtan BEUNARD dans ses fonctions de nouveau conseiller municipal le 7 mars 2023 suite à la démission de M. Clément WATTIAUX, il convient de procéder à la mise à jour de la liste des élus au sein des commissions suivantes :
- urbanisme et aménagements
- association et vie culturelle
- cadre de vie et service à la population
- voirie, sécurité, réseaux
- enfance-jeunesse
- finances communales

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 ET BUDGET 2023 *(séance du 4 avril)*

Une partie importante de la réunion a été consacrée au budget en commençant par l'approbation
- du **Compte de Gestion 2022** dressé par le receveur municipal (trésorier public)
- et du **Compte Administratif 2022**, conforme au compte de gestion, qui se solde par un excédent de fonctionnement de 380 993,30 € et un excédent d'investissement de 343 234,29 €.

Après l'affectation de ces résultats, nous sommes passés au budget primitif 2023.

Le contexte
Après de nombreuses années de stabilité, voilà que l'inflation est revenue depuis plus d'un an dans un contexte international troublé.

Concernant notre **budget de fonctionnement**, de nombreux postes de dépenses vont augmenter. Ainsi, à quantités identiques, ce sera le cas de l'électricité, du fuel (nous ne consommons pas de gaz), des achats divers et bien d'autres dépenses comme les rémunérations. Pour les autres types de dépenses, nous devons être très économes et gérer avec rigueur.
Côté recettes, les Communes ont de moins en moins de marge de manoeuvre car les produits proviennent essentiellement de dotations et de compensations décidées par l'État. Il nous reste juste 2 types de produits qui relèvent de notre décision : d'une part, l'impôt foncier sur le bâti et le non bâti et d'autre part, les prix des services qui concernent essentiellement les familles pour leurs enfants.
Nous avons donc peu de visibilité et la SOBRIETE doit être le maître mot. Après avoir analysé les différents postes avec attention et réalisme, in fine, la section fonctionnement du budget primitif 2023 s'équilibre à 3 048 577,90 € compte tenu d'un virement à la section investissement de 211 872,39 €.

Concernant l'**investissement**, bien entendu nous allons terminer les travaux en cours, à savoir la réfection et la sécurisation de la rue du Docteur Ramé. Mais n'oublions pas que nous sommes engagés sur 2 projets importants : la rénovation énergétique de l'école primaire Jean Moulin et l'aménagement de la zone de la Guertière. Nous aurons aussi à réaliser quelques autres travaux et à participer aux projets du centre de secours et du terrain de football synthétique. Certains projets structurants feront l'objet de subventions mais nécessiteront également le recours à l'emprunt en sachant que notre commune est peu endettée (500€/habitant).

Au global, la section Investissement s'équilibre à 4 089 920,28 € intégrant les opérations financières et les restes à réaliser.

.../...

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS pour 2023 *(séance du 4 avril)*

Après l'expression des demandes effectuées par les associations, la commission Vie Associative a émis un avis ainsi que la commission Finances. Les subventions concernées sont donc proposées au Conseil Municipal.

Le montant global accepté par le Conseil Municipal se monte à 50 094 € en faveur de 27 associations.

Le détail de ces subventions figure sur le compte-rendu détaillé du Conseil Municipal affiché en Mairie et disponible sur le site internet de la Commune.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023 *(séance du 4 avril)*

Compte tenu du contexte inflationniste qui pèse sur les dépenses de fonctionnement, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité moins une abstention, d'augmenter le taux du foncier bâti de 2 points et du foncier non bâti de 1 point :
- Foncier bâti : 43,82 % - Foncier non bâti : 39,03 %

Il convient également de voter un taux pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : taux fixé à 20,32 %.

TARIFS PUBLICS DES SERVICES ENFANCE/ JEUNESSE 2022-2023 et 2023-2024 *(séance du 4 avril)*

- Accueil de loisirs pour les vacances d'été 2023 selon 3 tranches de quotient familial avec une évolution du tarif « journée » de 5 %.
- Services enfance/jeunesse pour l'année scolaire (du 01/09/23 au 31/08/24).

Restauration scolaire : compte tenu des revalorisations réalisées en avril et en novembre 2022, il est proposé de maintenir les tarifs actuels jusqu'à fin août 2023.

Accueil périscolaire : augmentation de 3 % entre 2021-2022 et 2022-2023 et de 7 % entre 2022-2023 et 2023-2024.
- La cotisation du service jeunesse reste fixée à 6 €.

Ces propositions sont retenues par le Conseil municipal. Les tarifs détaillés seront intégrés au procès-verbal du Conseil et figureront sur le site internet de la commune.

JOURNÉE CITOYENNE *(séance du 4 avril)*

Le déroulement de la journée citoyenne du samedi 13 mai 2023 de 9h à 12h est présenté avec 5 ateliers.

Les activités sont ouvertes à tous et elles sont destinées à favoriser l'échange entre les habitants ; c'est un moment convivial favorisant les rencontres intergénérationnelles et plaçant le citoyen en tant que véritable acteur de la commune.

Cette matinée se terminera par un repas pris en commun.

ACQUISITION D'UN TERRAIN en vue de la création d'une zone de temporisation afin de limiter les risques d'inondations du bourg de Loiron par le ruisseau de l'Ardonnière *(séance du 2 mai)*

Cette délibération fait suite à celle prise lors de la séance du 6/09/2022. En effet, suite au bornage effectué, il est nécessaire de modifier le plan de division de la parcelle ZX n°282 ainsi que le coût total. La parcelle à acquérir par la commune nouvellement numérotée ZX n°386 représente une surface de 1 ha 88 a 32 ca. Pour rappel, le prix fixé est de 2,80 € le m² augmenté de 0,44 € le m² pour l'indemnité d'éviction.
Par conséquent, le prix total sera de 61 015,68 €.

Le Conseil Municipal valide cet achat à l'unanimité.

INSTALLATION D'UN CITY STADE avec création d'une plateforme enrobée pour multi-sports avec fournitures *(séance du 2 mai)*

Il est rappelé que cet équipement était prévu initialement sur la zone de la Guertière mais la réglementation des zonages concernant les zones humides et les exigences en terme d'études environnementales nous imposent la réalisation d'une étude d'impact sur l'ensemble de la zone concernée. Afin d'implanter un city stade dans un délai plus court, la commission aménagement propose de localiser cette installation sur le terrain de covoiturage situé à l'entrée du chemin de la Guertière en bordure de la D 252. Le calendrier prévisionnel prévoit des travaux qui auraient lieu au 4ème trimestre 2023 et au 1er trimestre 2024.

Le coût prévisionnel de cet équipement ressort à 101 803 € TTC. Les subventions suivantes seront sollicitées :
- Agence Nationale du Sport : 33 774 €
- Conseil Départemental : 16 887 €
- Autres organisations : 16 887 €.

Il est également proposé de solliciter l'accompagnement de Laval Mayenne Aménagement pour l'élaboration, le suivi du dossier ainsi que la recherche de financement.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet présenté et le plan de financement envisagé

SOUTIEN À DES MESURES VOLONTARISTES contre les déserts médicaux *(séance du 2 mai)*

Monsieur le Maire indique les éléments suivants :
- au moins 8 millions de Français vivent dans un désert médical
- en France, le département le mieux doté compte 3 fois plus de médecins généralistes que le département le moins bien doté. Cet écart monte à 4 pour les chirurgiens-dentistes, à 18 pour les ophtalmologues, à 23 pour les dermatologues et à 33 pour les pédiatres.

A ce jour, la mobilisation continue des collectivités depuis des années n'a obtenu ni réponses, ni mesures réelles et durables.

En janvier dernier, plus de 200 députés issus de 9 groupes parlementaires ont déposé une proposition de loi transpartisane qui propose de réguler l'installation des médecins dans les territoires. Ce texte avance en outre des réponses concrètes pour démocratiser l'accès aux études de médecine et améliorer l'exercice des soins. Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir prendre une motion de soutien en faveur de ce dossier. Après échanges et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, soutient ce dossier et forme le voeu que ce texte de loi soit inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale et que le débat parlementaire permette son vote dans les meilleurs délais.

LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE aux restaurants scolaires de la commune - Marché public de restauration *(séance du 6 juin)*

Il est rappelé que les restaurants scolaires de la commune sont approvisionnés par un prestataire extérieur en liaison froide. Le contrat en cours avec la société Océane de Restauration arrivant à échéance le 31/08/2023, une nouvelle consultation a été lancée pour une période d'un an à compter du 1er jour de l'année scolaire 2023-2024. Ce marché est renouvelable une fois par tacite reconduction. L'avis d'appel public à la concurrence a été diffusé dans le journal Ouest-France du 15 mars 2023 dans le cadre d'une « procédure adaptée ».

Après délibération, le Conseil Municipal :
- admet toutes les candidatures reçues dans le cadre de ce marché à procédure adaptée ouvertes
- valide le classement tel que présenté dans l'analyse des offres
- décide de retenir la société CONVIVIO-RCO SAS, 12, rue du Domaine ZA de la Retaudais 35137-BEDEE comme attributaire du marché de prestations de service pour la préparation et livraison de repas en liaison froide aux restaurants scolaires de la Commune pour un montant de 105 170 € HT (soit 110 954,35 € TTC) pour l'ensemble de la prestation sur une année, hors révision de prix du marché inscrite au CCAP.

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS DU CONSEIL MUNICIPAL en vue des élections sénatoriales du 24 septembre *(séance du 9 juin)*

Le Conseil Municipal doit procéder à l'élection de 15 délégués et de 5 suppléants. Il s'agit d'un scrutin de liste, l'élection se faisant sans débat au scrutin secret.
Un bureau électoral est constitué des 2 membres présents les plus âgés (Mrs Chaplet et Guérot) et des 2 membres présents les plus jeunes (Mme Mesré et M Beunard). La liste proposée est présentée par M Bourgeais. Cette liste obtient 22 voix sur 22 votants. Les titulaires élus de cette liste sont : Mr Bourgeais, Mme Beaugeard, M Labbé, Mme Hardy, M Chaplet, Mme Blot, M Corraie, Mme Foucher, M Griveau, Mme Groseil, M Guérot, Mme Pichon, M Jallu, Mme Pivert et M Maudet.
Les suppléants élus de cette liste sont : Mme Glet et M Rousseau.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN MOULIN - Attribution marché- Choix des entreprises et relance de la procédure pour les lots infructueux n° 2 et 5 *(séance du 4 juillet)*

Il est rappelé qu'un marché de travaux a été lancé sous la forme d'une procédure adaptée ouverte en une seule phase. Cette consultation a été lancée le 6 avril 2023 pour une remise des offres fixée au 3 mai 2023 à 12h.

7 lots (lots n° 02 et 05) sur 9 ont eu des offres recevables, par contre les lots 02 et 05 sont infructueux.

Le Conseil Municipal décide de retenir les entreprises suivantes pour :
- lot 01 : maçonnerie et démolition : Sarl MJCD pour 93 467,55 € HT
- lot 03 : menuiserie ext. alu et serrurerie : BARON SAS pour 116 036 € HT
- lot 04 : cloisons sèches, isolation, plafonds : PLAFITECH pour 130 147,30 € HT
- lot 06 : carrelage, faïence : SARL JANVIER pour 42 379,41 € HT
- lot 07 : peinture, revêtements muraux, sol PVC u4p3 : SAS GERAULT pour 41211,63 € HT
- lot 08 : plomberie, ventilation, chauffage : EIFFAGE ÉNERGIE pour 138 000 € HT
- lot 09 : électricité : PERRINEL pour 51 000 € HT

soit un total de 612 241,89 € HT pour ces 7 lots.

Le Conseil Municipal constate que la procédure est infructueuse pour les lots 02 et 05 et décide donc de relancer la procédure pour ces 2 lots (procédure sans mise en concurrence et sans publicité).

ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES relatif à la passation et l'exécution de marchés publics d'achat, de fourniture et de gestion de contrats de production d'énergie *(séance du 4 juillet)*

En tant que syndicat départemental d'énergie en Mayenne, Territoire d'Energie Mayenne (TEM) est coordonnateur d'un groupement de commandes relatifs à la fourniture d'électricité avec un marché en cours d'exécution, dont le terme est fixé au 31 décembre 2024.

Vie municipale

Avant le lancement de la prochaine consultation prévue au début de l'année 2024, il s'avère nécessaire de signer une convention afin de formaliser l'adhésion de la commune de Loiron-Ruillé et de préparer le renouvellement de l'accord-cadre.

Le Conseil Municipal approuve cette adhésion.

MODIFICATION DES TARIFS PUBLICS DES SERVICES ENFANCE/JEUNESSE POUR L'ANNÉE 2023-2024 pour la restauration scolaire ainsi que les tarifs de l'accueil de loisirs (petites vacances et mercredis) avec repas *(séance du 4 juillet)*

La commission enfance/jeunesse propose une augmentation du prix du repas de 2,20 % à compter du 1er septembre 2023 jusqu'au 31 août 2024 sous réserve de l'évolution des données contractuelles. Le prix du repas passe donc de 4,03 € à 4,12 €.

Pour les tarifs de l'accueil de loisirs, les prix augmentent de 7 % (décision déjà prise le 4 avril).

(1) Il s'agit d'une synthèse des principaux sujets traités et non pas du compte-rendu exhaustif des réunions. Ceux-ci sont affichés en Mairie et disponibles sur le site www.loiron-ruille.fr.
Dates des prochains conseils municipaux : Ces dates étant susceptibles de modification, il faut s'en assurer auprès de la mairie.

Succession du Docteur BINDEL



Le dimanche 7 mars 2021, Roland BINDEL, ancien maire de Loiron, nous quittait, vaincu par la maladie contre laquelle il se battait depuis des années.

Roland BINDEL, c'était un homme qui ne laissait pas indifférent ceux qui l'ont côtoyé, notamment les Loironnais.

Arrivé de son Est natal, il s'est installé sur la commune de Loiron en 1977 pour y exercer sa profession de médecin. Cette carrière médicale s'est poursuivie dans sa commune d'adoption, jusqu'à sa retraite en 2014. Il a su s'y faire apprécier de ses patients, notamment des personnes âgées avec lesquelles il entretenait une vraie relation de complicité, une relation empreinte de chaleur et de bons conseils.

Et en même temps, Roland BINDEL, c'était un être multiple : se montrant à la fois plein de douceur et d'attention, d'une sensibilité à fleur de peau qu'il exprimait notamment à travers son attrait pour les arts, mais aussi capable de « coups de gueule » quand certains obstacles se dressaient devant lui.

Quelques années après son arrivée, en 1983, il avait été sollicité pour intégrer une nouvelle équipe dans le cadre de l'élection municipale. Nommé aussitôt premier adjoint, il a pris la succession du maire, M. BOUILLET, démissionnaire suite à des ennuis de santé, en 1986.

Maire, il l'a été de 1986 à 2014, soit pendant 28 ans, c'est le plus long mandat de maire de toute l'histoire de Loiron. Pendant toutes ces années, la commune a pris un essor nouveau et a changé de physionomie à travers un certain nombre de choix et d'opérations successives qu'il a su faire aboutir avec la détermination qui était sienne et l'une de ses qualités majeures, à savoir être visionnaire.

Il eût aussi un rôle actif pour créer le Centre de Santé avec les communes avoisinantes ; il en a été l'une des chevilles ouvrières. Par ailleurs, pendant deux mandats, de 1995 à 2008, il fut également vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Loiron, ayant notamment en charge le domaine de la culture.

Toutefois, le projet qui lui tenait le plus à cœur et ce, depuis son élection comme maire, ce fut la transformation de l'ancien presbytère en mairie, projet abouti en 2011. Il s'est particulièrement investi sur ce dossier, notamment dans les choix architecturaux et d'aménagement. C'est ainsi que, plus de dix ans après cette réalisation, ce bâtiment est encore considéré comme sans doute le plus emblématique de la commune. C'est pourquoi, quelques mois après son départ de Loiron, l'équipe municipale a décidé, avec son accord, de donner le nom d'ESPACE ROLAND BINDEL au parvis de la mairie. Il avait été très touché et reconnaissant de ce choix.

Cette reconnaissance, cet attachement pour sa commune, il l'a, à nouveau, montré par une décision qu'il a prise à la fin de sa vie : léguer une partie de ses biens à la commune.
Les formalités administratives de cette succession étant maintenant réalisées, c'est une somme de près de 350.000 € dont bénéficie la commune par ce legs. Le Conseil municipal aura donc à statuer sur l'utilisation de ces fonds.



De plus, un de ses tableaux est revenu à la commune : il s'agit de l'église de Loiron, peinte au milieu du XIXème siècle par le peintre lavallois Jean-Baptiste MESSAGER ; ce tableau, qui présente l'église, sous un autre aspect qu'aujourd'hui, trouvera sa place à la mairie.

Aujourd'hui, nous sommes bien évidemment tristes de la disparition de Roland BINDEL et, en même temps, nous lui sommes extrêmement reconnaissants de son attention bienveillante à l'égard de la commune et de ses habitants. ■

City-stade

L'aménagement du site de la Guertière étant soumis à « Etude d'Impact Environnemental » provoquant ainsi des délais avant réalisation relativement longs, le Conseil municipal a décidé d'installer dès maintenant un city-stade.

Celui-ci sera installé sur le parking de co-voiturage de Ruillé, tout près du chemin de la Guertière (proche du site de la Guertière), le long de l'axe principal entre Loiron et Ruillé.

La mise en place de ce city-stade, partie intégrante du projet global, a pour objectif de proposer dès maintenant un équipement à disposition de la jeunesse, et aussi de tout autre personne tout au long de l'année, ainsi que la possibilité pour les membres de différents clubs sportifs de pratiquer leur sport sur des créneaux d'usages réservés.

Il sera possible de s'initier à différents sports : en effet l'équipement, que nous avons souhaité complet, permettra un usage très vaste, tel que football, basket, handball ou volley. Le terrain de jeux sera en gazon synthétique et sable, avec une allée d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Situé au centre de la collectivité et facile d'accès, doté d'une piste d'athlétisme autour et d'un bac à sable pour le saut en longueur, cet équipement sera également à disposition des 3 écoles, permettant ainsi de développer les possibilités du programme d'éducation physique, sur une base de calendrier réservé.

Cet équipement, que nous avons validé avec la société Nérual, va être réalisé cet automne.

Le coût de l'investissement est de 87 186 euros HT soit 104 623,20 TTC pour lequel nous avons obtenu des subventions de l'Agence Nationale du Sport, du Département et autres Fédérations sportives. ■



SDIS (Le service départemental d'incendie et de secours)

La construction du Centre de Secours va bientôt démarrer. Son emplacement est maintenant définitif, sur la moitié du terrain d'entrainement de foot côté Ruillé, accolé au parking de co-voiturage.

La parcelle est bornée et ce sont 1726 m^2 qui vont être cédés au SDIS (pour l'euro symbolique), leur permettant ainsi d'élaborer l'aménagement et la construction, l'accès se faisant directement sur la rue de l'Esponnière.

Les travaux devraient commencer cet automne pour se terminer avant l'été 2024.

D'ores et déjà il est important d'étoffer les équipes en recrutant des pompiers volontaires.

Pour rappel, le numéro du SDIS si vous souhaitez vous porter candidat : 02 43 59 16 00.

Bien sûr, nous sommes très reconnaissants de cette décision de construire un centre de secours sur notre commune. Etant informés des interventions au fur et à mesure, nous pouvons attester du nombre impressionnant d'interventions, et nous sommes tous conscients que la proximité et la rapidité d'intervention peuvent être des éléments déterminants dans certains cas ; tout comme la proximité des volontaires pour se rendre à la caserne.

Nous sommes très heureux d'accueillir cette installation du SDIS, pour la satisfaction de tous. ■

Mouvements de personnel

Arrivée :

■ Mme **Alexandra HEURTIER** - Agent d'entretien et de restauration scolaire (arrivée le 1er mars 2023)

Départs :

■ M. **Morgan GERNIGANT** - Responsable des services techniques (départ le 25 juin 2023)

■ M. **Steven MALIN** - Responsable bâtiments (départ le 19 juin 2023)

■ Mme **Valérie GRENEL** - Agent urbaniste (départ le 1er septembre 2023)

Vie municipale

Le Contrat Local de Santé (CLS)

La santé, c'est l'affaire de tous et nous déplorons tous le manque de médecins et de spécialistes dans tous les domaines. Cependant, toutes les études montrent que la prévention a un effet plus important sur la santé que le soin en lui-même, ce qui se traduit par ce dicton : « Il vaut mieux prévenir que guérir »

Dans ce cadre, au mois de juin, Laval Agglo a contractualisé avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) en signant un CLS (Contrat Local de Santé) qui a vocation à impacter l'ensemble des 34 communes de l'Agglomération, dont Loiron-Ruillé.

Ce CLS a pour vocation de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en travaillant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social.

Dans un premier temps, pour bien cerner le sujet, une analyse des besoins sociaux a été réalisée sur ce territoire, portant sur des aspects très divers comme les composantes de la population avec un regard plus approfondi sur les plus vulnérables (enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap), l'état de santé et le recours au soin, la santé environnementale, les indicateurs socio-économiques du territoire,...

A partir de ces données, un large panel de professionnels et d'associations oeuvrant sur le domaine de la santé, accompagnés d'élus, ont élaboré ce contrat local de santé qui s'articule autour de six axes :

- Contribuer à l'adaptation de l'offre en santé
- Contribuer aux actions de promotion, prévention et de réduction des risques
- Promouvoir la santé environnementale
- Faciliter le parcours d'accompagnement des personnes âgées et personnes en situation de handicap
- Contribuer à la promotion des actions favorisant une bonne santé environnementale
- Communication et formation

Les six axes se déclinent à leur tour en 32 fiches actions qui vont permettre une mise en oeuvre très concrète et opérationnelle.

Reste maintenant à faire vivre ce CLS qui nous concerne tous, quel que soit notre état de santé actuel. ■

Commission cadre de vie

Une balade contée sur le thème du sport

Vendredi 23 juin, le soleil radieux a incité une quarantaine de personnes à se rendre à Ruillé pour prendre part à la randonnée contée organisée par la commission Cadre de Vie. Rendez-vous était donné à 19 h 15 aux participants pour le « circuit des deux clochers » de 5 km. Au programme : des arrêts sur des lieux qui ont permis à Annick, Rémi, Marie-Claude, Gabin, les conteurs d'un soir de raconter des histoires sur la biographie et les citations de sportifs comme Zinedine Zidane- joueur de football « Les performances individuelles, ce n'est pas le plus important. On gagne et on perd en équipe. ». Ou encore Michael Jordan, basketteur

« Si vous rentrez dans un mur, n'abandonnez pas. Trouvez un moyen de l'escalader, le traverser, ou travaillez autour. »

La balade et les lectures ont été très appréciées et applaudies par les participants.

Au retour, Isabelle a testé nos connaissances sur les J.O : bravo à Marianne qui a gagné le tee-shirt pour les futurs J.O. 2024. La soirée s'est terminée avec rafraichissements et petits gâteaux. ■





Villes et villages fleuris

Le jury, régional des Villes et Villages Fleuris des Pays de la Loire composé d'élus et de professionnels a visité notre commune le jeudi 15 juin 2023. La visite de la commune a duré 1h pour estimer si la commune, labellisée 2 fleurs, méritait de les conserver ou d'en obtenir une de plus.

Le label prend en compte l'adaptation au changement climatique. Multiplier les parterres ne suffit pas, il faut respecter l'environnement.

Quelques points sur notre commune :

Le plan de gestion des espaces verts avec 560m² de gazon fleuris à la « Durière », le but est d'accroitre les insectes pollinisateurs et réduire l'entretien.

Le traitement des déchets verts en interne.

Le zéro phyto existe sur la commune depuis quelques années, l'entretien du cimetière est réalisé avec des brûleurs.

La gestion environnementale avec l'installation de nichoirs.

Des plantations en pieds de murs.

La commune agit sur la qualité et la propreté de la voirie et met en place une action « nettoie ton village ».

Prochaine matinée le 07 octobre.

Des chiffres :

Notre commune possède en 2023 un patrimoine végétal de 15 hectares en agglomération géré par les services espaces verts, dont 2300 m² de massifs arbustifs.

Dans la situation actuelle, la commune cherche à maintenir ses deux fleurs. ■

Bien vivre ensemble

Incivilités : déchets verts

Rappel : il est strictement interdit de déposer des déchets verts (tonte de pelouse, branchage, ...) sur les divers espaces publics. Il faut soit les utiliser en compostage, soit les garder sur son terrain, soit les transporter en déchetterie. ■

Entretien des haies, pensez aux piétons

Vous avez une haie ou des plantes sur le bord de la voie publique : pensez bien à faire en sorte que cette végétation ne dépasse pas sur l'espace public. C'est déjà très pénible pour les piétons et c'est encore plus vrai quand ce sont des ronces qui occupent le terrain, au risque de blesser les grands mais aussi les plus petits. De plus, cette situation peut gêner la visibilité des automobilistes. ■

Les chiens sont des animaux de compagnie appréciés, mais rappelons quelques règles évidentes :

- Lors des promenades, les chiens doivent être tenus en laisse. A plusieurs reprises, des personnes ont été attaquées par des chiens non tenus en laisse malgré la présence des propriétaires !

- De plus en plus souvent, la commune est appelée pour récupérer des chiens en divagation : chacun doit être garant de la qualité de ses clôtures.

- Les trottoirs et les chemins sont des espaces de promenades agréables : ce serait beaucoup mieux si on n'y trouvait pas trop souvent des déjections canines. Des distributeurs de sacs ont été installés dans la commune. Il faut donc que chaque propriétaire fasse le nécessaire pour laisser l'espace public propre, pour le plus grand bien de tous. ■

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

Bonne rentrée à tous nos lecteurs.

Nous avons le plaisir d'accueillir tous les mois le RPE « Relais Petite Enfance »

Les enfants ainsi que les assistantes maternelles découvrent des nouvelles histoires.

Un club Ado de 10 à 14 ans est animé par Céline et Sandrine (bénévoles) depuis février 2023.



Les jeunes sont invités à parler de leurs livres préférés. Deux ateliers ont trouvé leurs places : cours de cuisine et concours jeux vidéo.

Viens rejoindre ce club si tu veux passer un bon moment parmi nous.



Animation avec Julie du 6 par 4 : Ateliers arts visuels « je m'équipe pour aller au concert » en lien avec un concert aux 3 Chênes.

▶ **Mars 2023 :**

Expos tableaux de Fabienne Coatrieux.

Apéro lecture sur le « Brésil » en lien avec Atmosphère 53 et la bibliothèque du Bourgneuf

▶ **Avril 2023 :**

Animation Anita Tollemer conteuse d'histoire suivie d'une chasse aux oeufs en lien avec la commission cadre de vie.

Animation et atelier autour des oiseaux avec Carine et Virginie

▶ **Mai 2023 :**

Expo tableau acrylique réalisée par le groupe de peinture de Loiron-Ruillé

Depuis mi-mai, nous avons le plaisir d'accueillir les enfants de la micro crèche de Loiron-Ruillé

▶ **Juin 2023 :**

inauguration du point Europe « les visiteurs pourront trouver des informations sur la construction, les institutions, les pays membres et la politique européenne ».

Animations et expositions complèteront ce point info.

Dans quelque temps, une ludothèque ouvrira à la médiathèque.

Les jeux de société se préparent.

D'autres animations vont trouver leur place. Poussez les portes de la médiathèque pour en savoir plus.



Vie municipale

Journée citoyenne

Atelier de décos de Noël à la journée citoyenne... mais pas que !!!

En cette matinée ensoleillée du 13 mai, la journée citoyenne a réuni une cinquantaine d'habitants dont certains venus en famille.

Répartis dans plusieurs groupes, ils se sont partagés les ateliers suivants :
- Peinture du mur de l'espace jeunesse
- Réfection du terrain de boule du Petit Bois. Il était d'ailleurs déjà utilisé dès le dimanche
- Création et peinture des décorations de Noël
- Reportage photos de cet évènement
- Confection du repas

Un pot d'amitié et un repas ont permis de terminer cette matinée dans la bonne humeur.
Ce fut un moment convivial et de partage très apprécié de tous.
Les décorations seront terminées lors d'une autre demi-journée. ■







Forum des associations

À quelques heures de la rentrée, vous étiez 350 le 2 septembre à venir à la rencontre des associations et de nos producteurs locaux également présents lors du forum des associations.
Un grand merci à tous les exposants et les visiteurs. Nous vous souhaitons de passer de bons moments cette année dans vos activités. ■



Journée Olympique et Paralympique

Le samedi 24 juin, elle avait fière allure la place du marché avec les Loironnais venus faire du sport dans la bonne humeur et la convivialité.
Un grand merci aux associations qui nous ont permis de pédaler sur un home trainer - de découvrir l'aéroboxe et la boxe éducative - de jongler et taper dans la petite balle de ping-pong.
Il faut dire également que la veille à l'issue de la randonnée des 2 clochers, nous avons testé nos connaissances sur les JO.
Nous sommes donc presque prêts pour les JO 2024 ! ■



Don du sang

L'EFS (Etablissement Français du Sang) a fait son retour sur notre commune avec deux collectes pour cette année 2023. Elles ont eu lieu à la salle la Grange de Ruillé.

Le premier rendez-vous du 31 mai a rencontré un vif succès puisque ce sont 53 personnes qui se sont présentées pour 43 poches récoltées et 13 nouveaux donneurs. Tous les créneaux proposés ont été pris.

Pour la deuxième date du 10 août, 26 donneurs dont 9 nouveaux donneurs ont répondu à l'appel, une collecte avec un résultat plus mitigé sur le temps des vacances.
Pour 2024 ce sont 3 rendez-vous qui vous sont proposés et que vous pouvez déjà noter dans votre calendrier : mercredi 22 mai, mercredi 24 juillet, et mercredi 25 septembre de 16h à 19h.

Pour plus de renseignement et au moment venu pour vous inscrire vous pouvez vous rendre directement sur **dondesang.efs.sante.fr** Merci ■

Enfance Jeunesse



RENTRÉE DES CLASSES

Pour cette nouvelle rentrée scolaire 2023/2024, 335 enfants ont rejoint les bancs de nos 3 écoles :

▸ **Ecole Jean Moulin : 8 classes / 182 élèves**
PS/MS : 20 (Mme Morand et Mme Demange)- PS/GS : 21 dont 12 PS (Mme Aubry) - MS/GS : 22 (Mme Coudreuse et Mme Demange) - CP : 23 (Mme Baron) - CP/CE1 : 24 (Mme Bedault) - CE1/CE2 : 22 (Mme Benatre) - CM1 : 23 (Mme Deslauriers) - CM2 : 27 (Mme Decochereaux)

▸ **École Robert Tatin : 4 classes / 98 élèves**
PS/MS : 25 (Mme Lefebvre) - GS/CP : 22 (Mme Legendre) - CE1/CE2 : 23 (Mme Cochennec) - CM1/CM2 : 28 (Mme Cormier)

▸ **École Saint Joseph : 3 classes / 55 élèves**
PS/MS : 20 (Mme Grimault) - CP/CE1/CE2 : 18 (Mme Théard) - CE2/CM1/CM2: 17 (Mme Boittin)

40 élèves ont quitté la primaire pour le collège et, 45 toute petite section et petite section ont fait leur première rentrée dans notre commune.

Bonne année scolaire à tous. ■







ECOLE SAINT JOSEPH



Plantation d'arbres

Suite à une sortie réalisée en janvier dont le but était de participer à la plantation d'arbres dans une exploitation agricole, une cérémonie officielle de remise de plaque a eu lieu début juin.

En effet, après la lecture d'un texte et des chants proposés par les enfants, des membres de l'association Mayenne Nature Environnement accompagnés de Jean Marc Lalloz, porteur du projet nous ont expliqué leur action et remis la plaque qui prendra désormais place dans la cour de l'école.

Une journée Heptalie à Pontmain

le 26 mai dernier, nous avons osé la rencontre à Pontmain !

900 enfants et jeunes de la petite section à la 3ème de notre secteur (dont l'école St Joseph de Loiron), ont sillonné les chemins creux sur les pas de Marie. Cet événement a aussi mobilisé plus de 100 adultes accompagnateurs !

Nous avons marché le matin, chanté sur le parvis de la basilique profitant d'un petit concert, découvert les lieux incontournables du site et l'histoire de Pontmain, écouté des témoins nous parler de leur Foi. Les maternelles ont eu la chance de participer à de petits ateliers de découverte et ont appris à connaître d'autres enfants.

La journée s'est terminée par une célébration présidée par le Père David Dugué.

De la joie, des sourires, beaucoup de coeur ont été visibles lors de ce temps fort. ■





Bilan à mi-mandat

Mars 2020- Octobre 2023 : 3 ans d'actions municipales

Nous voilà à mi-mandat ! Le conseil municipal élu depuis mars 2020 a souhaité faire un point sur ce qui a été mis en place, réalisé, en cours de réalisation, et les projets dont il voudrait voir le jour. Après un début difficile lié au contexte sanitaire, l'ensemble de l'équipe municipale, accompagné des différents services de la mairie, a le plaisir de vous les présenter en photos. Cette liste ne se veut pas exhaustive, beaucoup de choses ayant été faites. ■

■ Nos réalisations :

- Mise en place de l'adressage suite à l'arrivée de la fibre
- Agrandissement et travaux des 2 cimetières
- Aménagement de la zone d'activité de Chantepie







- Construction de logements sociaux sur LOIRON et RUILLE
- Rénovation de l'ancien presbytère à RUILLE
- Rénovation du chauffage de la médiathèque
- Agrandissement et aménagement de l'école Robert Tatin
- Aménagement et sécurisation de la rue du Dr RAME
- Développement du marché







■ Nos réalisations en cours :

- City stade, *voir article dans ce bulletin*
- Aménagement zone de la Guertière
- Construction du centre de secours *voir article dans ce bulletin*
- Rénovation énergétique école Jean Moulin

■ Nos autres actions :

- Rampe PMR salle des fêtes
- Vente terrain pour lotissement CLOS VITALIS
- Vente terrain pour la 2ème et 3ème tranche lotissement des Tilleuls
- Achats terrains
- Vente de terrain à la micro crèche
- Accès au réseau des TUL
- Vente ancienne gendarmerie
- Mise à disposition de logement pour 2 familles ukrainiennes
- Bassin de temporisation suite aux inondations
- Equipement informatique des écoles

■ Les actions de la Commission Communication :

- Mise en place de l'application INTRAMUROS
- Refonte du site internet : https://www.loiron-ruille.fr
- Création page Facebook « Vivre à Loiron-Ruillé »

■ Les actions de la Commission Cadre de vie :

- Création du second sentier balisé de randonnée
- Soirée et après-midi jeux de société
- Matinée « Nettoie ton village »
- Randonnées pédestres
- Chasse aux oeufs
- réception des nouveaux habitants

■ Les actions de la Commission association et vie culturelle

- Label Terre de jeux 2024
- Accueil Estivales Agglo
- Journée Olympique et Paralympique, voir article dans le bulletin













Et plein d'autres réalisations verront le jour au cours des 3 prochaines années... ■

COMITÉ DE JUMELAGE DU PAYS DE LOIRON

Un échange du collège Notre-Dame de Saint Pierre la Cour avec Ethan en Allemagne s'est déroulé en Mars 2023, nous l'avons financé à hauteur de 30% des dépenses.
Nous avons reçu 24 amis allemands le week-end de l'Ascension mai 2023
Nos Hôtes français, en présence de M. Bourgeais, maire de Loiron-Ruillé, les ont accueillis au hall des 3 Chênes.
Nous les avons emmenés au parc Terra-Botanica le vendredi. Le samedi matin, ils sont allés visiter le musée Robert Tatin et le soir, un repas leur était offert à la salle Montjeannis à Montjean. À cette soirée, nous avons fêté et officialisé nos 30 années de bons et loyaux échanges, en présence de M. Bercault Florian et quelques maires du canton ainsi que M. Arhens Horst et Nicole Poirier les présidents actuels, une soirée de bons souvenirs et d'émotions profondes. ■



CLUB DE LA FRATERNITÉ

Le bureau du club n'a pas changé et aujourd'hui nous sommes 69 adhérents.
Tous les jeudis, même pendant les vacances d'été, nous nous retrouvons, peut-être pas nombreux, mais la convivialité est là.
Nous profitons de l'info du bulletin pour vous informer que notre concours de belote se fera les 17, 18 et 19 novembre à la salle de la Grange à Ruillé, nous comptons sur vous. ■

COMITÉ DES FÊTES DE LOIRON



Le week-end des 15 et 16 juillet dernier a été l'occasion pour le Comité des Fêtes de Loiron, de fêter le 60ème anniversaire de sa création ainsi que de sa célèbre fête des Blés d'Or.

Tout s'est bien déroulé :
- Le défilé des quartiers du samedi après-midi, avec environ 200 participants déguisés et accompagnés de chars décorés ou d'engins roulants
- Le pique-nique géant du samedi soir dans le centre du bourg avec soirée dansante
- Les 2 courses cyclistes du dimanche après-midi
- Les différentes expositions (Voitures anciennes, Solex, photographies, affiches, films ... retraçants les 60 ans des Blés d'Or)
- Le concert du dimanche soir
- La retraite aux flambeaux suivie du magnifique feu d'artifice qui a clôturé ces 2 jours de festivités

Nous tenions vivement à remercier :
- Tous les bénévoles (une quarantaine sur le week-end) qui nous aident en donnant un peu de leur temps et sans qui nous n'aurions pas pu vous proposer ces différentes animations.
- Monique Le Gendre pour la préparation et la tenue de son expo photos, ainsi que pour faire vivre la mémoire des Blés d'Or en réalisant chaque année de nombreux clichés photographiques.
- La Municipalité pour l'aide apportée, notamment financière par l'attribution d'une subvention servant à payer le feu d'artifice.

Depuis le début de l'année, nous avons réussi à intégrer 3 nouvelles personnes au sein du Comité. Nous souhaitons faire encore plus, donc si vous souhaitez, selon vos disponibilités, intégrer une association dynamique et joyeuse, n'hésitez plus, venez rejoindre l'équipe du Comité des Fêtes de Loiron. ■

LA LOIRONNAISE

Nous sommes sept jeunes de Loiron-Ruillé et nous sommes de l'espace jeunesse de la commune. Nous menons à bien un projet dans le but de financer un voyage aux frontières de la Suisse. Pour ce faire, nous avons établi un budget de 3 300 € et pour récolter cette somme, nous avons créé une junior association. C'est une association officielle, menée et gérée par des jeunes et un adulte accompagnateur. Notre association est composé d'Antoine DENOUAL, le président, âgé de 16 ans. Nous avons aussi un secrétaire du nom d'Anaël GROSEIL, âgé de 14 ans ainsi que son frère, Lanig GROSEIL, le trésorier âgé de 16 ans. Notre gérante de communication, Louane RAIMBAULT, âgée de 13 ans ainsi que trois membres qui sont Alice HUREAU âgée 12 ans, Augustin HENRY âgé de 15 ans et Jason LEPIN âgé de 16 ans.
Nous proposons plusieurs actions d'auto-financement et allons à la rencontre des fêtes communales comme celle de Ruillé ou encore des actions organisées telles que les Blés d'Or de Loiron. Nous y faisons principalement de la vente de crêpes et de gâteaux. Nous sommes d'ailleurs en collaboration avec les commerçants de la commune.
Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter à l'adresse email : laloironnaise@laposte.net ■

L'APE Robert Tatin vous remercie !

L'année scolaire 2022-2023 s'achève. Ce fut une année riche en projets !

Les enfants ont participé au Carnaval et à la Chasse aux oeufs organisés par l'APE de l'école Jean Moulin à Loiron. Ils étaient ravis de ce moment de déambulation dans les rues avec leurs paquets de confettis et de découvrir, pour certains, le Petit Bois.

En tout début de printemps, la vente de Chocolats de Pâques a dû fleurir les potagers et la vente de saucissons juste avant la très belle fête de Ruillé était, peut-être, propice car ce furent des succès.

Le 17 mai, nous proposions la Rando du Printemps en soirée, suivie d'un apéro à la salle des Associations. Une trentaine de personnes ont fait la boucle de 3.5km passant aux Cantinières puis Bel Air. Ce sont des moments de rencontres simples et nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine !

La fête de l'école a eu lieu le 25 juin. Nous avons relancé le défilé de vélos, traditionnel de l'école de Ruillé. Le cortège entre l'école et le terrain de foot était impressionnant !!! 90 vélos ou trottinettes et même draisiennes. Les enfants ont présenté leurs danses devant un public nombreux mais ils ont assuré. Nous proposions un repas sous barnum. Ce fut un succès avec 200 convives. Les enfants et familles ont ensuite participé aux différents jeux tout au long de l'après-midi.

Dès la rentrée, nous repartons sur le projet « jus de pommes ». La soirée de Noël aura lieu le vendredi 24 novembre à l'école comme l'an passé.

Nous vous y attendons nombreux ! ■





THÉÂTRE NORIOL

Enfin, l'association théâtre Noriol est revenue en février et mars 2023 vous présenter ses 2 pièces en partenariat avec 3 associations : le basket club et les Toujours Jeunes de Loiron et l'association du don du sang de Cossé-Quelaines.
A l'occasion de notre traditionnel pique-nique, les comédiens et les bénévoles se sont retrouvés pour clôturer la saison 2022-2023. Ce fut un moment de partage et de convivialité à l'image de cette année de reprise des représentations.
Les comédiens sont montés 9 fois sur scène devant un public conquis. La troupe des adultes a joué une pièce intitulée « La bonne blague » de Thierry François. La troupe des enfants, qui se sont auto-proclamés les Noriol Kids, a joué une création de leur metteur en scène « Un métier pas très ordinaire ».
Pour notre plus grand plaisir, le théâtre des « 3 Chênes » nous a ouvert ses portes lors du festival « Entrez en scène », nous permettant de profiter de l'expérience de techniciens professionnels et d'échanger avec le conservatoire et les troupes des villages voisins.
La saison 2023-2024 se prépare ! Notez dès à présent nos prochaines dates de représentations à Loiron : les 2,3,8,9,10,16 et 17 mars 2024.
Théâtralement votre ! Avec Noriol , on rigole ! ■



COMITÉ DES FÊTES DE RUILLÉ

Comme chaque année vous étiez très nombreux à participer à notre fête annuelle et nous vous en remercions. Nous avons eu un temps magnifique tout le week-end ce qui nous a permis de mener à bien toutes nos activités : des tirs au ball-trap, au concours de pêche, en passant par une participation record au repas et au feu d'artifices, jusqu'aux courageux du dimanche pour la randonnée et nos Olympiades.
C'est toujours réjouissant de voir notre village s'animer le temps d'un week-end et nous pensons déjà à l'année prochaine pour fêter comme il se doit les 60 ans du Comité.
D'ici là, nous souhaitons une bonne rentrée à tous et nous serons heureux de vous revoir lors de notre Choucroute le 18 novembre.
Alors à très bientôt. ■





Actualités DES ASSOS

BAD LOISIRS LOIRON RUILLE



L'Association a clôturé la saison 2022-2023 avec l'assemblée générale le Vendredi 30 juin dernier avec un bilan de 50 adhérents. Un tournoi famil[illegible] s'est tenu dans la bonne humeur le Dimanche 26 mars dernier et a rassemblé 81 personnes (équipes hommes/femmes/mixtes/familles).
Adultes débutants ou confirmés, venez nous rejoindre pour une pratique du badminton en loisirs.
Accès libre après inscription aux différents créneaux (deux séances d'essai gratuites).
Pour ceux qui le désirent, des rencontres interclubs loisirs sont possibles tout au long de la saison.
Si vous souhaitez nous rejoindre ou obtenir quelques renseignements, vous pouvez nous envoyer un mail à badloisirs.lr@gmail.com. ■

FOOTBALL CLUB LOIRON RUILLE

Le FCRL est ouvert à tous les enfants garçons et filles, à partir de 5 ans. Les inscriptions se dérouleront entre la fin août et le début septembre.
Quelques nouveautés seront présentes cette saison dont la création d'une équipe séniors féminines, un terrain synthétique qui sera disponible fin 2024, et une méga soirée programmée le 15 juin 2024 pour fêter les 20 ans de la fusion entre les clubs de Ruillé le Gravelais et Loiron.
Nous recrutons des joueurs dans toutes les catégories masculines et féminines, mais également des arbitres et des bénévoles.
Venez nombreux aux portes ouvertes qui seront organisées début septembre.
Pour plus de renseignements :
Denis BERTRON co-président : 06 86 67 83 67
Sébastien MARIE co-président : 02 43 02 19 90
Ou fcruilleloiron@gmail.com. ■



CLUB DE LOIRON BASKET

Cette année le club de Loiron a organisé le tournoi séniors Loisirs avec le club de Saint Pierre La Cour, deuxième victoire de suite pour le club de Loiron.
Le club cherche à développer les équipes jeunes et recherche des bénévoles pour l'encadrement.
Nous recherchons aussi des séniors Loisirs surtout féminin pour la prochaine saison.
Pour nous rejoindre ou avoir des renseignements : loiron.basket@gmail.com ■



SPORT ET DÉTENTE

La fin de l'année sportive de Sport et Détente s'est clôturée en beauté avec 2 superbes représentations lors de notre gala annuel, le 24 juin dernier, au théâtre des 3 Chênes. Danseurs et danseuses se sont exprimés en musique sur le thème « Danse en tous genres », nous permettant ainsi de participer à notre manière, à la matinée olympique Terre de jeux 2024.

Cete nouvelle saison 2023-2024 voit un nouveau cours de step, qui vient compléter nos activités de danse Modern' Jazz, Strong Zumba et Yoga.

Nous vous retrouverons lors du Téléthon 2023, avec, cette année, toujours nos ventes de décorations et restauration mais également une course de brouettes, au profit intégral de l'AFM téléthon. ■



PALETS 53

Bravo et félicitations aux deux équipes engagées pour les interclubs puisque celle en D3 finit 1ère du classement et monte en D2.
Quant à la D4 belle performance également puisque l'équipe se hisse 3ème sur le podium et assure une montée en D3...Grâce à ces belles victoires nous pouvons engager une 3ème équipe qui évoluera en D4...
Toutes nos félicitations aux joueurs licenciés en Interclubs mais aussi à tous nos adhérents engagés ou non en Interclubs et ou en championnat CSPF qui contribuent à la réussite du Palet Club 53 Loiron-Ruillé...
Encore merci à tous nos adhérents et adhérentes ■

A votre rencontre

A la rencontre de Pauline MESRE et de Gaëtan BEUNARD, nouveaux arrivés au sein du Conseil Municipal

Lors des dernières élections municipales, la liste comportait 2 candidats supplémentaires en vue de remplacer, le cas échéant, des conseillers démissionnaires : cela s'est finalement réalisé. Ainsi, Pauline MESRE et Gaëtan BEUNARD ont été appelés à siéger respectivement en novembre 2022 et, en mars 2023 suite à 2 démissions pour raisons personnelles.



PAULINE ET GAËTAN

Pauline est arrivée sur la commune en 2019, elle venait de Rennes, elle a 28 ans, a un enfant et est infirmière à Laval. Ils habitent dans le lotissement des Tilleuls. Ils ont choisi Loiron-Ruillé pour raison géographique (son conjoint travaille sur Vitré) et aussi pour l'attractivité liée aux nombreux commerces.

Gaëtan, quant à lui, est arrivé en 2018, il venait du Horps (Nord Mayenne) où il était paysagiste. Sa compagne travaillant à Château-Gontier, il recherchait une commune dynamique autour de Laval et ce fût Loiron-Ruillé où il a trouvé un logement à acheter et toutes les commodités souhaitées. Il est moniteur d'atelier dans un ESAT à Vitré. Il a 35 ans et ils ont 1 enfant.

Leur découverte de la vie municipale se fait d'abord par leur participation aux commissions : cadre de vie, associations et enfance-jeunesse pour Pauline, urbanisme, finances, espaces verts et également enfance-jeunesse pour Gaëtan.

Tous les deux apprécient ces rencontres qu'ils trouvent enrichissantes et conviviales. Il se rendent compte de la diversité des sujets à traiter et de l'intérêt des échanges sur des aspects concrets. Ils citent ensemble tout particulièrement la commission enfance-jeunesse où sont abordées beaucoup de questions sur l'organisation, les projets, la restauration, les tarifs etc... Ainsi, disent-ils « on se rend mieux compte des diverses activités, des contraintes et de l'importance de participer, de proposer et d'émettre des idées. Pour cela, il faut être à l'écoute des autres et accepter la discussion ».



Au niveau des réunions du Conseil Municipal, ils découvrent la variété des sujets traités mais aussi la lourdeur administrative. Ils apprécient le côté apolitique des échanges et l'objectivité des interventions et avis sans distinction entre Loiron et Ruillé. Ils trouvent également que ces réunions sont efficaces et d'une durée raisonnable.

En définitive, Pauline et Gaëtan sont satisfaits de leur intégration dans l'équipe municipale et jouent d'ores et déjà un rôle actif qu'ils apprécient.

Merci à Pauline et Gaëtan pour leur témoignage, leur intérêt marqué pour participer à la vie communale et leur dynamisme naturel. ■

Un peu d'histoire

par Yannick FAUCHEUX

Les difficiles débuts de la République

Les institutions municipales se mettent en place

Avec la Révolution, les institutions se mettent en place petit à petit, à commencer par la municipalité. Elle remplace notamment la gestion très controversée des individus et des biens par l'église et de la noblesse, pour exemple l'état-civil qui remplace les registres paroissiaux, ainsi les registres de baptêmes, mariages, sépultures sont remplacés par les registres de naissances, mariages et décès.



Les débuts sont chaotiques ; difficile de s'y retrouver entre les différentes fonctions exercées par les uns et les autres et leurs intitulés.

Pierre Tourenlore est juge de paix et président du syndic de Loiron en 1789, il est assassiné en 1793. En 1791, c'est René Garreau qui est commissaire du directoire exécutif près de l'administration de Loiron. Il est suivi par un sieur Gastineau qui démissionne le 16 août 1792, remplacé par François Mouetre, assassiné à son tour le 29 Ventôse de l'an II (19 mars 1794). Difficile d'exercer des responsabilités à l'époque.

Jean Garreau prend la suite mais se réfugie à Laval pendant les années III et IV. Jean-Baptiste Duchesnay lui succède en 1798. Le 20 Messidor de l'An VIII, c'est au tour de Julien Hairrain, alors président du canton de Loiron, il semble être le premier à porter offiellement le titre de Maire. Jacques Dhommeaux le remplace le 11 mai 1801 ; François Paillard-Houisière lui succède de 1803 à 1813, ce dernier recommande aux habitants de se faire vacciner et interdit aux malades de la variole (fréquente à l'époque) de se mêler à tout rassemblement communal (église, marché, école...).



L'empire a rétabli le calme dans le pays, mais les élus changent souvent. De 1813 à 1840, Pierre-Jacques Garreau, François Guinoiseau, Julien Pierre Garreau, François Larue et Julien Lemonnier du Housseau se succèdent ; c'est pendant le mandat de ce dernier que le cimetière est déplacé et que la place du bourg est ainsi créée (actuelle place Auguste Lochard).

Jean Paumard est maire à son tour de 1840 à 1846, suivi de Prosper Lemonnier, son mandat connaît des agitations et même des rixes dans le bourg à l'occasion de la plantation de l'Arbre de la Liberté. La plupart des Arbres de la Liberté avaient été arrachés sous la Restauration et le retour des rois. La Révolution de 1848, la destitution de Louis-Philippe et la proclamation de la IIème République remettent ces arbres à l'honneur, visiblement, ce n'est pas du goût de tous.

C'est aussi à cette époque (1852) qu'est construite l'ancienne mairie (actuellement rue d'Anjou), le bâtiment abrite outre la mairie, l'école des garçons et la justice de paix.

Charles Dulaurent est nommé Maire en 1858 par décret impérial (c'est alors Napoléon III qui règne, la seconde république aura été bien courte...). Le conseil municipal demande alors la création d'un bureau d'enregistrement et d'un bureau de poste, ce qui sera fait. Il proteste aussi fermement contre la demande de la commune de Saint-Isle d'« annexer » une partie de la commune de Loiron et propose au contraire la fusion des 2 communes. Aucun des deux projets ne verra le jour.

Le 9 octobre 1865, Amand Davost est à son tour nommé maire par décret impérial. Le 7 novembre 1867, son conseil municipal décide l'établisement d'un comice agricole à Loiron. De février 1872 à août 1873, la commune est administrée par Joseph Bouillet puis René Leroy, tous les deux adjoints, avant que Jean Baptiste Pommerais accède à la fonction de Maire ; il l'est toujours en 1900... Un siècle pour que la situation se stabilise. ■

Infos Plus

La Maison de l'Habitat vous aide à mettre les pièces dans l'ordre

Vous êtes propriétaire de votre logement ou vous souhaitez le devenir ?
Vous êtes propriétaire bailleur ou vous envisagez d'investir ?
Des travaux sont à prévoir et vous avez besoin d'aides techniques, financières ?

Contactez la Maison de l'Habitat située à Laval, pour des conseils personnalisés, neutres et gratuits au 08 06 70 53 53.
Des permanences sur RDV sont également organisées à l'Espace France Services de Loiron-Ruillé les 2e, 3e et 4e mercredis de chaque mois de 14h à 17h.
Quelques soient votre statut (propriétaire, investisseur, locataire) et vos revenus, la Maison de l'Habitat, composée de plusieurs associations (Soliha, Conseiller France Rénov', Adil, CAUE), répond à toutes vos questions liées à votre logement et à son amélioration (gain énergétique, perte d'autonomie).

Plus d'informations sur agglo-laval.fr/habitat
Contact : Maison de l'Habitat
21 Rue de l'Ancien Évêché à Laval
08 06 70 53 53 (prix d'un appel local) ■



Rendez-vous à la **Maison de l'Habitat**



Génération 2024

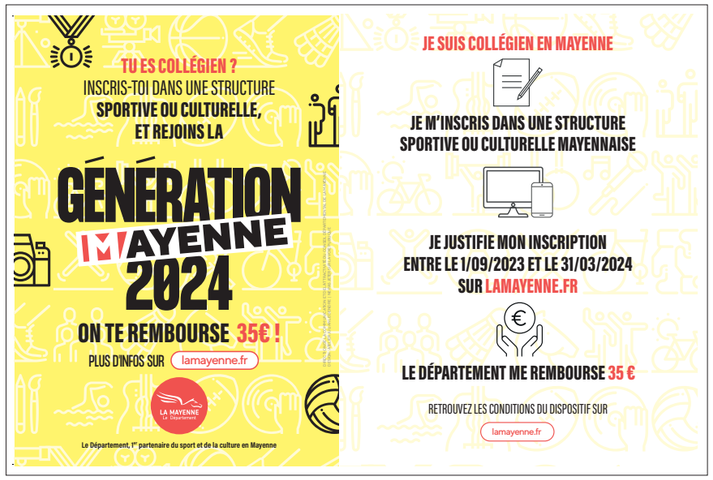

Covoiturage



Le covoiturage du quotidien, qu'est-ce que c'est ?

On appelle covoiturage du quotidien les trajets partagés en voiture de moins de 80 km, effectués plusieurs fois par semaine. Aujourd'hui, 80% de ces trajets sont effectués seuls. Le plan national du covoiturage se fixe pour objectif d'atteindre les **3 millions de trajets en covoiturage à l'horizon 2027.**

Les avantages pour ma collectivité

- Moins de trafic routier et d'encombrement sur son territoire.
- Moins de pollution atmosphérique et sonore.
- Des économies pour les utilisateurs, conducteurs et passagers.
- Une offre de transport complémentaire aux transports collectifs en particulier dans les territoires péri-urbains et ruraux.

Les mesures possibles à mettre en place

Infrastructures

- Instaurer des **lignes de covoiturage**
  Il s'agit d'itinéraires matérialisés qui permettent la massification des rencontres potentielles entre conducteurs et passagers. L'opportunité d'élever la pratique au rang de transport en commun à part entière !
- Réserver au covoiturage **la circulation sur des voies routières**
  Un véritable gain de temps pour les covoitureurs.
- Construire des **aires de covoiturage**
  Pour faciliter et encourager la pratique, réservez des emplacements au stationnement pour les covoitureurs sur un parking nouveau ou existant.
- Positionner des **arrêts de covoiturage**
  Pour faciliter la prise en charge et la dépose de passagers.
  Une sorte « d'auto-stop organisé » !

Incitations financières

- **Subventionner la réalisation de trajets en covoiturage** au travers d'une campagne d'incitation financière.

Actions d'animation et de sensibilisation

- Mettre en place une **plateforme locale de mise en relation**
- Mener une **campagne de communication** usager pour inciter à la pratique du covoiturage au quotidien.



Retrouvez toutes les informations sur le site www.tul-laval.com

Tous les documents sont également disponibles à l'espace TUL :
11 allée du Vieux St-Louis
53000 LAVAL

Des questions ?
Appelez INFO TUL
au 02 43 53 00 00 ■

Retour en images

MISE EN PLACE DES TOILETTES PUBLIQUES







SUR LA PLACE CHANTEPIE LE 30 AOÛT

PASSAGE DES ÉOLIENNES DANS LE BOURG







LES 19 ET 20 JUILLET